

## Mercosur : Ursula von der Leyen décide l'application temporaire de l'accord, la France dénonce un choix « très préjudiciable »

Après la ratification par l'Uruguay et l'Argentine, la présidente de la Commission a pris ce geste fort sans attendre le verdict de la justice européenne et le consentement des eurodéputés.



Les dirigeants du Mercosur avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de la signature officielle de l'accord commercial entre l'Amérique du Sud et l'UE, le 17 janvier. (Photo Luis Robayo/AFP)

Par **Richard Hiault, Karl De Meyer**

Publié le 27 févr. 2026 à 11:32 | Mis à jour le 27 févr. 2026 à 17:44

Il aura suffi de quelques heures. Après [la ratification de l'accord Mercosur par l'Uruguay et l'Argentine](#), jeudi, Ursula von der Leyen a annoncé ce vendredi l'application provisoire de son volet commercial. Lors d'une conférence de presse d'à peine cinq minutes, la présidente de la Commission a rappelé l'engagement qu'elle avait pris, après la signature de l'accord, le 17 janvier à Asunción, au Paraguay : « quand ils [les pays du Mercosur, NDLR] seront prêts, nous serons prêts ».

Les Etats membres ont autorisé la Commission à procéder ainsi en janvier. Concrètement, l'UE et les pays du Mercosur doivent encore échanger des notifications formelles avant que les dispositions douanières entrent en vigueur, probablement d'ici deux mois.

Ursula von der Leyen a dit avoir mené « des discussions intenses avec les Etats membres et les eurodéputés au cours des dernières semaines ». Une précaution nécessaire, compte tenu de l'extrême sensibilité de cet accord dont l'importance politique et symbolique dépasse largement les flux de marchandises qu'il doit faciliter.

### Saisine de la justice européenne

Certaines capitales, face à un malaise de leurs agriculteurs notamment, avaient longtemps bataillé pour empêcher la signature de l'accord, en 2025. La France avait exigé - et obtenu - de nombreuses garanties sur le volet agricole, mais avait encore différé l'approbation finale du traité lors du Conseil européen de décembre, à la grande colère de Berlin et Madrid.

Après le feu vert des Etats membres en janvier, les eurodéputés ont décidé de saisir la Cour de justice de l'UE pour vérifier la compatibilité du texte avec les traités européens avant de donner leur « consentement ». Le vote s'est joué à quelques voix près. Dans l'esprit des élus opposés au Mercosur, la Commission aurait dû attendre le verdict des juges de Luxembourg avant d'entamer l'application provisoire. La gauche radicale parle d'un « déni démocratique ». L'eurodéputée française Céline Imart (LR) a fustigé « le choix du mépris à l'égard du monde agricole ».

Berlin s'est au contraire réjoui de la décision d'Ursula von der Leyen, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Johann Wadephul, qui a déclaré qu'elle apportera « prospérité et croissance ». « L'Allemagne travaillera sans relâche pour aider à exploiter pleinement le potentiel de cet accord historique », a-t-il ajouté.

En revanche, Emmanuel Macron a dénoncé le fait que « pour la France c'est une surprise, et une mauvaise surprise. Et pour le Parlement européen c'est une mauvaise manière ». « La Commission européenne a fait le choix unilatéral d'appliquer provisoirement l'accord avec le Mercosur, alors même que le Parlement européen ne l'a pas voté. Elle assume ainsi une très lourde responsabilité », a protesté le président français lors d'une déclaration au côté du Premier ministre slovène Robert Golob à Paris. Il a également promis de veiller à faire en sorte que « ce que nous avons durement négocié durant ces derniers mois soit respecté » en matière de règles pour encadrer les échanges agricoles avec le Mercosur.

Le patronat européen avait réclamé, dès vendredi matin, de procéder au plus vite après les ratifications de l'Amérique du Sud. « Les entreprises européennes ne peuvent se permettre davantage de retards dans la mise en oeuvre d'un accord qui apporte des avantages évidents, soutient la croissance, renforce la compétitivité et améliore la résilience de la chaîne d'approvisionnement tout en réduisant les dépendances, en particulier vis-à-vis des matières premières essentielles », affirmait BusinessEurope dans un communiqué.

## **Dimension géopolitique**

Cet accord est présenté par Ursula von der Leyen et les Etats membres qui y sont favorables comme une réponse géopolitique à l'agressivité américaine et aux tentatives de coercition économique qui se sont manifestées au cours des derniers mois. Signe de l'importance de ce traité : Donald Trump a proféré ses menaces douanières sur huit pays européens, au sujet du Groenland, au moment même de la cérémonie de signature à Asunción.

Les dirigeants latino-américains avaient, eux aussi, mis la pression sur Bruxelles. **Le président argentin, Javier Milei**, a ainsi célébré jeudi le vote argentin sur son compte X avec le message « Ouverture = prospérité ». De son côté, le ministre uruguayen des Affaires étrangères, Mario Lubetkin, a salué une étape « historique » et « un signal » pour l'Europe.

En France, l'annonce intervient en plein Salon de l'agriculture et à quelques semaines des municipales. « C'est une décision que je regrette », a ainsi réagi la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, depuis le Salon, la qualifiant de « très préjudiciable ». Pour la responsable française, « ce n'est pas conforme au respect qui aurait dû prévaloir de la décision du Parlement européen ». Pour Arnaud Rousseau, président du premier syndicat agricole en France (FNSEA), « c'est un déni de démocratie. Mme von der Leyen s'assoit sur le Parlement de manière très claire, et d'ailleurs aussi sur la Cour de justice de l'Union européenne ».

Dans les semaines qui viennent, Ursula von der Leyen doit se rendre en Australie pour y signer un nouvel accord qui contient lui aussi un volet agricole potentiellement irritant, avec des quotas de viande de boeuf et d'agneau.